



SUD : BILAN CE, DP, CHSCT, NAO

Il y a 2 ans sud n'existait pas chez B2S AIX. Nous avons tenté de dynamiser le comité d'entreprise en élargissant son offre sans toutefois puiser sur le budget. Faisons le bilan sur ces 2 dernières années :

Depuis la dernière élection, le CE (Comité d'Entreprise) est composé de : 4 élus Sud, 2 élus CFDT, 1 élu FO, 2 élus CFTC et 1 élu CGT. **Au total 10 élus.**

Comme vous pouvez le constater, Sud est majoritaire au CE, malgré cela nous n'avons jamais pris des décisions unilatérale, nous avons privilégié le dialogue intersyndical. Aujourd'hui on vient vous dire que les élus SUD ne pensent qu'à leur intérêt personnel : Eh bien oui ! En effet chez sud, pour notre intérêt personnel est l'intérêt des salariés. Alors regardons de plus près le CE avant et depuis l'arrivée de SUD au CE :

Avant SUD	Depuis SUD
Chèques vacances	Chèques vacances
Chèques cadeaux	Chèques cadeaux
Place de cinéma	Place de cinéma
Place bowling	Place bowling
Place laser game	Place laser game
2 permanences CE par semaine	3 permanences CE par semaine
	Carte polygone
	Carte no limit
	Chocolat Léonidas
	Cosmétique
	Bijoux
	Animation parfums

Plutôt parlant... Et ce n'est pas fini ! Sud s'était engagé à maintenir mais aussi à développer l'offre du CE. Parole tenue. Nos engagement pour le CE est de maintenir l'offre actuelle et de toujours continuer à la développer. Mais au-delà de ça, un CE accessible à tous les salariés.

Nous souhaitons faire preuve de transparence concernant l'utilisation du budget CE

Sachez que ce budget correspond à 1% de la masse salariale, cette somme l'employeur la verse en 4 fois elle représentait au total 42808€ en 2011. Ce budget a permis de pouvoir financer les chèques vacances, les chèques cadeaux Noël, le reste est utilisé pour la billetterie. En plus du maintien des offres actuelles, voilà ce que nous comptons faire.

**SUD et CFTC, 2 syndicats, une seule liste pour un seul objectif :
L'INTERET DES SALARIES**

Le 18 juin votez ! Votez SUD-CTFC

NOS ENGAGEMENTS :

- Nous avons mis en place 3 permanences par semaine mais au-delà de ce maintien, lorsqu'un **élu se trouvera dans le bureau en dehors des permanences devra répondre favorablement à toute demande de billetterie** ou autre afin de ne plus entendre « Repassez aux horaires de la permanence CE »
- **Plus de condition d'ancienneté pour l'accès à la billetterie cinéma**
- Mise en place d'un **service d'aide juridique pour le CE et tous les salariés**, afin d'avoir une réponse à toute les questions d'ordre juridique que vous vous posez
- de la vie de tous les jours
- **Développer l'offre du CE** (billetterie, organisation d'un évènement sportif réunissant les salariés, animations divers.)
- Développer la communication du CE, par **la création d'un site internet** afin que vous sachiez ce qui se passe au sein de votre comité d'entreprise, les offres etc.

Nous souhaitons vous proposer la meilleur offre possible, toujours en étant à votre écoute **car le CE VOUS appartient avant toute chose**, nous resterons à votre écoute.

Les décisions du CE régissent la vie économique et sociale de l'Entreprise. Ce sont les élus du CE par vote qui rendent un avis favorable ou défavorable sur les actions. Comme vous pouvez le constater SUD est l'organisation syndicale majoritaire sur B2S Aix tant sur le CE que les DP et CHSCT. En tant qu'organisation majoritaire nous pesons sur les décisions de la direction.

C'est ainsi qu'en 3 mois (suite à la décision des prud'hommes de Caen concernant la demande des collègues de Armatis Caen sur les pauses et obtenant réparation, que dans un tract de février nous dénoncions le système de pauses appliqué sur Aix) **nous avons pu avoir la mise en place des 30 minutes de pauses quotidienne !**

Et c'est aussi suite au débrayage appelé entre autre par SUD en tant qu'Organisation syndicale Majoritaire, que **nous avons pu obtenir les coupures repas de 45 mn à 2h alors que la direction souhaitait mettre en place des coupures de 4h sur la FDJ.**

Et c'est encore SUD qui a tiré l'alarme sur la mutualisation **mais aussi demandant la mise en place des règles de mutualisation afin que la direction ne fasse pas tous et n'importe quoi !**

De plus malgré les grèves d'une semaine sur les NAO nationales nous avons rien obtenu et c'est suite à **une entente entre SUD avec la CFTC que nous avons pu obtenir lors des NAO locales 410 euros de primes.**

Les DP (délégués du personnel) sont composés de de 5 élus SUD, 2 élus CFDT, 3 élus CFTC, et 2 élus FO. En tout 12 DP. Posez-vous une seule question : **Sur ces 2 dernières années, qui avez-vous vu sur les plateaux, à gérer au quotidien les problèmes des salariés et à se soucier du bien être des salariés ?**

Le CHSCT (Comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail) est composé de 5 membres dont 4 de SUD et 1 de la CFDT. En 8 ans aucun droit d'alerte. Depuis l'arrivée des élus SUD 5 droits d'alertes ! Que dire de plus ?

La CFTC, face à ce bilan positif, a naturellement souhaité qu'on puisse travailler ensemble dans l'intérêt des salariés, au-delà des clivages et rivalités syndicaux. Sud, toujours soucieux des salariés a vu dans cette opportunité, un moyen de rassemblement pour mieux servir les salariés. Aujourd'hui nous vous présentons une liste commune SUD-CFTC.

Le 18 juin votez ! Votez SUD-CFTC